

Zeitschrift: Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Herausgeber: Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Band: 74 (1986)

Heft: [4]

Artikel: Elections cantonales vaudoises : aïe !

Autor: sch

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-277915>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 05.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

d'un canton à l'autre

ELECTIONS CANTONALES VAUDOISES : AIE !

Les Vaudois viennent d'élire leurs autorités cantonales : un exécutif entièrement masculin et un législatif composé de 182 hommes et 18 femmes.

Il n'y a pas de quoi pavoiser !...

Que l'exécutif cantonal reste un fief masculin peut encore s'expliquer : tant que les grands partis ne présenteront que des candidats au masculin, il n'y aura pas de conseillère d'Etat. (Rappelons qu'Yvette Jaggi a failli être candidate au Conseil d'Etat il y a quelques années, c'est le parti qui n'en a pas voulu). Une candidature telle que celle de Verena Berseth (POP) est certes courageuse et sympathique, mais elle n'avait aucune chance de passer n'étant pas soutenue officiellement par une coalition de plusieurs partis.

Quant au **Grand Conseil**, il ne comprendra pour la prochaine législature que 18 femmes. En voici la liste (entre parenthèses leur arrondissement électoral) :

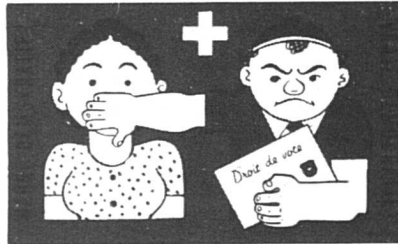
- **8 socialistes** : Anne-Marie Bergdol (Echallens), Anne-Marie Depoisier (Romanel), Madeleine Durgniat (Montreux), Marlyse Eternod (Yverdon), Adeline Jeanneret (Pully), Marie-Antoinette Martin (Yverdon), Monique Mischler (Lausanne), Anne-Lise Wuillemin (Nyon).
- **7 libérales** : Françoise Champoud (Lausanne), Jeanine Coderey (Lavaux), Nicole Grin (Lausanne), Françoise-Line Matile (Lausanne), Anne-Lise Monnier (Begnins), Françoise Ryter (La Tour-de-Peilz), Suzette Sandoz (Pully).
- **1 radicale** : Janine Juvet (La Tour-de-Peilz).
- **1 démocrate-chrétienne** : Rosemarie Godi (Romanel).
- **1 gépéiste (écologiste)** : Marie-Louise Jost (Romanel).

Sur les 18, quatre seulement sont nouvelles au Grand Conseil ; ce sont Mmes Depoisier, Champoud, Ryter et Sandoz.

Relevons que parmi les 28 candidats « sortants » qui n'ont pas été réélus, il y a 9 femmes, grosse proportion qui s'explique par le fait que certains partis ont perdu des sièges (le POP : - 3 ; le GPE : - 1) ou que dans certains arrondissements, la distribution des sièges a changé (à Grandson, les socialistes qui avaient 1 siège sur les 3 de l'arrondissement l'ont perdu) ; mais cette explication ne s'applique pas dans tous les cas et il faut reconnaître que pour la bonne moitié de ces non-élues, il y a eu des coups de crayon antiféministes !

N'ont donc pas été réélues : 4 socialistes (J. Cerutti, Grandson, N. Malcotti, Begnins ; A. Scherler et R. Troyon, Lausanne) ; 2 radicales (J. Maurer, Lausanne et J. Ruffetta, Ecublens) ; 2 populistes (V. Berseth, Romanel et C. Jaquet, Lausanne) ainsi qu'une écologiste (F. Ostermann, Lausanne).

La lectrice (le lecteur) aura déjà conclu qu'une femme a plus ou moins de chance d'être élue selon le parti qu'elle choisit et les différences sont cette fois évidentes : radicale, une candidate n'a quasiment pas d'espoir de passer ! Libérale ou



Timbre de propagande pour le suffrage féminin. Encore d'actualité...

socialiste sont des étiquettes déjà plus gratifiantes ! Voyons d'un peu plus près les proportions de candidates et d'élues selon les partis politiques :

Candidates (en %)				
Parti	1974	1978	1982	1986
Rad.	6,1	12	11,8	10,6
Soc.	14,4	18,3	19,2	20,3
Lib.	14,8	16,6	20	19,7
UDC	5,7	11,6	10,2	6,5

Elues (en %)				
Parti	1974	1978	1982	1986
Rad.	4,2	4,5	2,9	1,4
Soc.	9,4	18,3	20,7	15,4
Lib.	14,7	13,5	12,7	15,6
UDC	—	—	—	—

(Nous avons laissé tomber dans ce tableau les autres partis qui obtiennent respectivement 6, 5, 5 et 3 sièges, un pourcentage sur de si petits nombres n'ayant plus grande signification ; les quatre partis comparés ci-dessus obtiennent 70, 52, 45 et 13 sièges, soit 180 sur 200.)

« Les radicaux aiment les femmes », n'était-ce pas le slogan d'un certain congrès du parti à Davos il n'y a pas si longtemps ? Eh bien ! on en a la preuve aujourd'hui et... n'allez pas nous dire que c'est de la faute de l'électeur ! On comprend que Doris Cohen-Dumani (candidate radicale non élue) demande à son parti une étude à ce sujet. « Les femmes radicales ne sont plus disposées à se battre contre des moulins à vent, dit-elle, et il est temps de tirer la sonnette d'alarme. » — (sch)

L'ADF, qui a mené pour la cinquième fois une enquête auprès des 385 communes vaudoises, pour connaître les proportions de candidates et d'élues lors des dernières élections communales et cantonales, tient à compléter l'article paru dans notre numéro de décembre en annonçant qu'on compte désormais 7 femmes syndics et que le nombre de femmes élues à l'exécutif de leur commune est passé de 5 (en 1969) à 102.

Résultats détaillés dans l'étude de l'ADF, disponible au prix de 10 francs ; écrire à Susanne Vulliamy, 1699 Maracon pour la commander.

8 MARS A LAUSANNE

Pour la première fois cette année le Centre de Liaison des Associations Féminines vaudoises avait décidé de tenir un stand d'information au marché à l'occasion de la Journée Internationale des Femmes. Une douzaine d'associations se partagèrent la permanence, et les courageuses qui bravèrent le froid sibérien de ce samedi matin eurent la satisfaction de faire plus ample connaissance avec les membres d'associations sœurs.

Les Femmes pour la Paix, quant à elles, ont accueilli sympathisantes et sympathisants (très nombreuses-eux), toute la journée à la Maison de la Femme. Points forts de la fête : une conférence de Hildegard Goss-Mayr sur la non-violence en Amérique latine, et un atelier « Féminisme et pacifisme » animé par Monique Jobin-Bataillard, dans le cadre duquel les participantes eurent l'occasion de confronter leurs points de vue sur les liens qui unissent deux causes unanimement ressenties comme très proches. — (sl)

BIBLIOTHEQUE DE L'ADF - LAUSANNE

Les responsables de la bibliothèque (av. Eglantine 6, à Lausanne) signalent quelques acquisitions récentes :

- Catherine Valabrègue : **Fille ou Garçon, une éducation sans préjugés**, éd. Magnard 1985.
- Hélène Sévigny : **L'autre femme**, éd. Le Jour 1984.
- Marie-Jo Gardon : **Les pauvres dans la ville**, éd. d'En Bas 1984.
- Geneviève Dormann : **Amoureuse Colette**, éd. Albin Michel 1985.
- Françoise Mallet-Joris : **Le rire de Laura**, éd. Gallimard 1985.